



01

LES OBJECTIFS DU PROJET URBAIN : 18 PISTES STRATÉGIQUES À L'ÉCHELLE DU NPNRU

- A. OUVRIR LES PARCS SUR LES QUARTIERS ET RELIER LES ESPACES
- B. REMAILLER LES QUARTIERS PAR UNE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE QUALIFIÉE ET ENTRETENUE
- C. OFFRIR DES FRONTS URBAINS AUX AVENUES
- D. TRAITER LES ENTRÉES DE VILLE DE MANIÈRE PLUS URBAINE
- E. HIÉRARCHISER L'OFFRE COMMERCIALE ET MUTUALISER LES ÉQUIPEMENTS

A. OUVRIR LES PARCS SUR LES QUARTIERS ET RELIER LES ESPACES

1 // L'ALLÉE DU CHÂTEAU

La création de l'allée du château permet de requalifier la rue Colette en allée paysagère et piétonne. La création de cette allée nécessite d'étudier et de financer la suppression de quelques cages d'escalier dans le patrimoine Domofrance pour permettre le passage de l'allée vers l'avenue Camille Pelletan et plus loin la rue Largotte (dont l'aménagement a vocation à être revu en cohérence avec le traitement d'allée paysagère reliant le parc Palmer au Parc du Loret).

2 // L'ALLÉE DU CHÂTELET

La création de l'allée du châtelet implique de requalifier la rue Edmond Rostand. Parallèlement la suppression de quelques cages d'escalier dans le patrimoine Domofrance entre les rues Joachim Dubellay et la rue du Docteur Roux pour permettre le passage de l'allée paysagère vers la Joachim Dubellay doit être étudiée et chiffré.

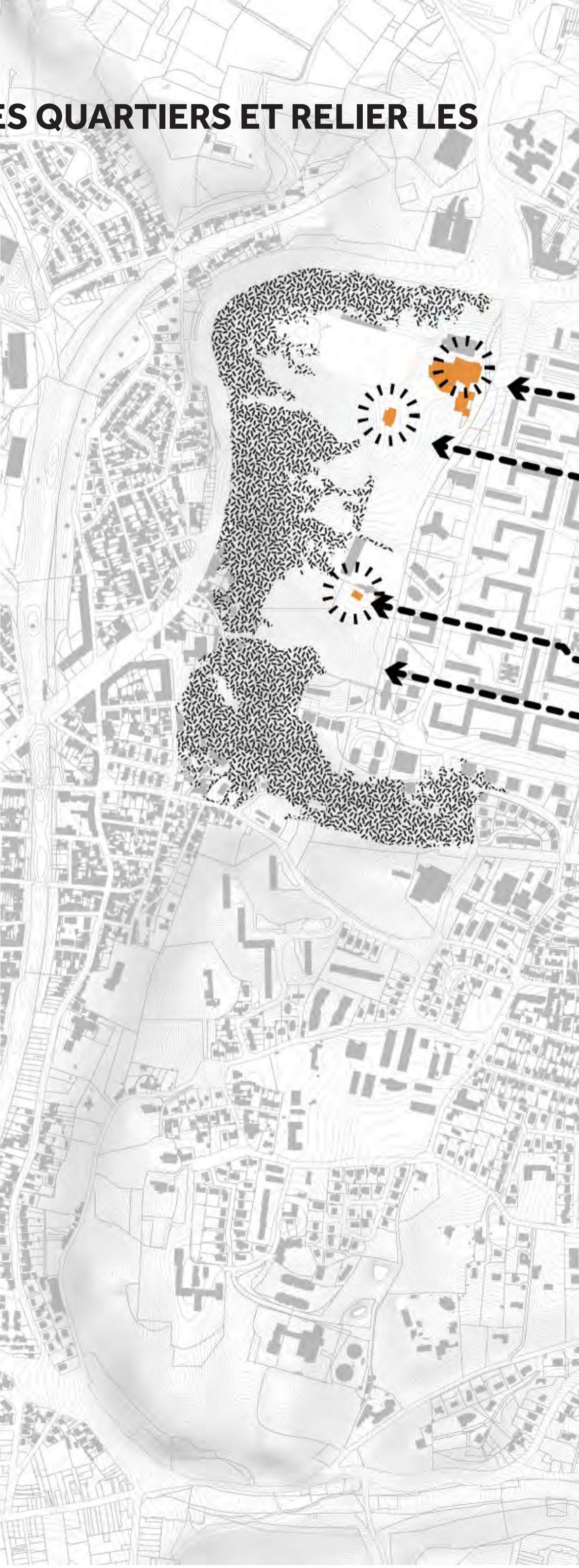
La requalification en allée paysagère à dominante piétonne de la rue du docteur Roux implique de repenser le plan de circulation du quartier pavillonnaire.

3 // L'ALLÉE DU CHÂTEAU D'EAU

La création de l'allée du château d'eau implique la requalification de la rue Paul Cézanne dans la continuité de l'allée de la copropriété Ronceval. Le prolongement de cette dernière au sud dans le quartier Saraillère doit être étudié en imaginant son passage à travers le parking résidentiel des logements et jusqu'à la rue du 8 mai 45.

4 // L'ALLÉE CLEMENCEAU

La création de l'allée Clémenceau depuis Floirac jusqu'au Parc du Loret permet d'appuyer le travail de requalification de l'avenue initiée par l'arrivée du tramway. Il s'appuie également sur l'ouverture prochaine du parc du Loret à son extrémité Est programmée avec l'arrivée de la future nouvelle piscine municipale. L'enjeu est donc d'offrir plus de confort aux modes doux et une vraie cohérence des aménagements du nord au sud de la contre-allée ouest du tramway jusqu'à l'entrée de la piscine.





5 // TRAVAILLER L'ACCÈS AU PARC DES COTEAUX DEPUIS LE BAS CENON

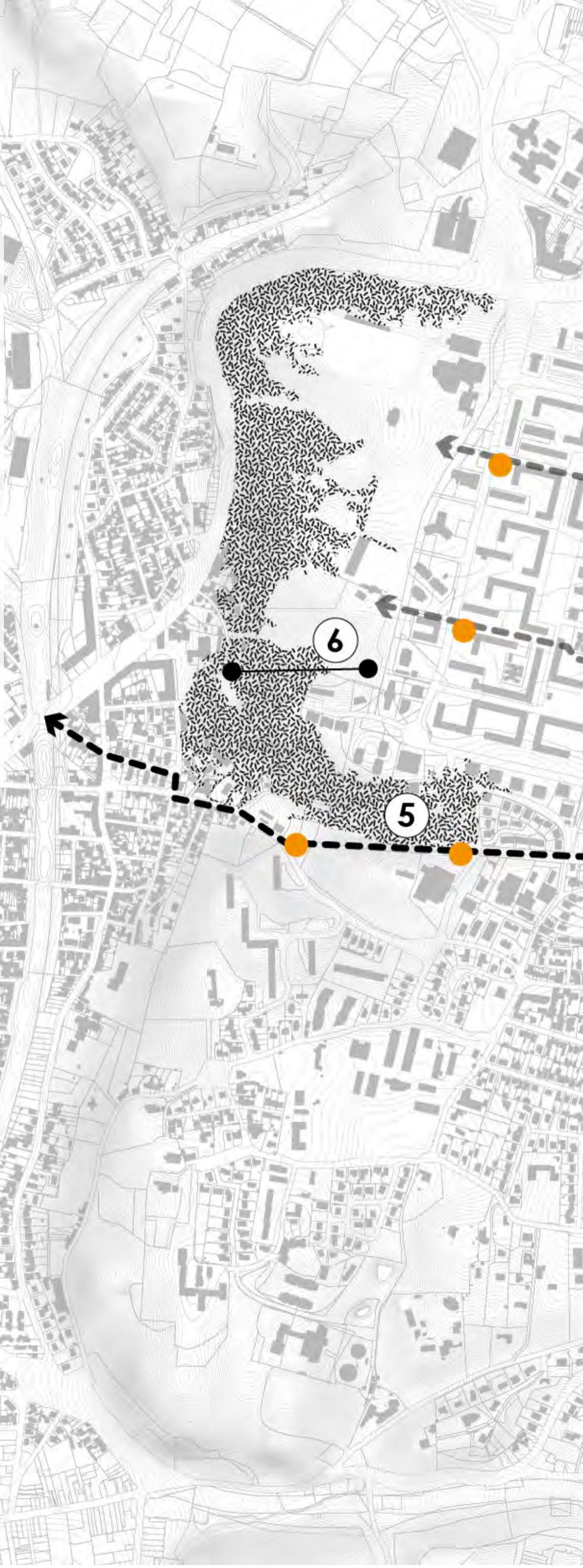
Travailler les entrées basses du parc du parc Palmer depuis la mairie vers le quartier Palmer permettrait de faciliter l'intégration du plateau du Haut-Cenon dans les parcours quotidiens des cenonnais et d'unifier les usages .

6 // CRÉER UN LIEN HAUT-BAS CENON

Créer un lien Haut/Bas via le talweg qui mène de la Morlette à la gare permettrait - à terme - d'offrir un parcours relativement confortable entre le Haut et le Bas Cenon. Cet axe - une fois la ligne à haute tension enterrée aurait le potentiel de devenir un axe mode doux important à l'échelle de la ville.

7 // GRÉER UN RÉSEAU DE «POCKET PARK»

La création d'un réseau de petits squares connectés à des espaces publics piétons irriguant la totalité du plateau Haut Cenonnais (les grandes aléés), permettrait d'imaginer des lieux de rencontre inter quartier offrant, en fonction des publics et de leurs besoins, des programmations différentes : jardins de poche jardins partagés, jeux pour enfants, etc.







② Rue Edmond Rostand, au fond un immeuble Domofrance



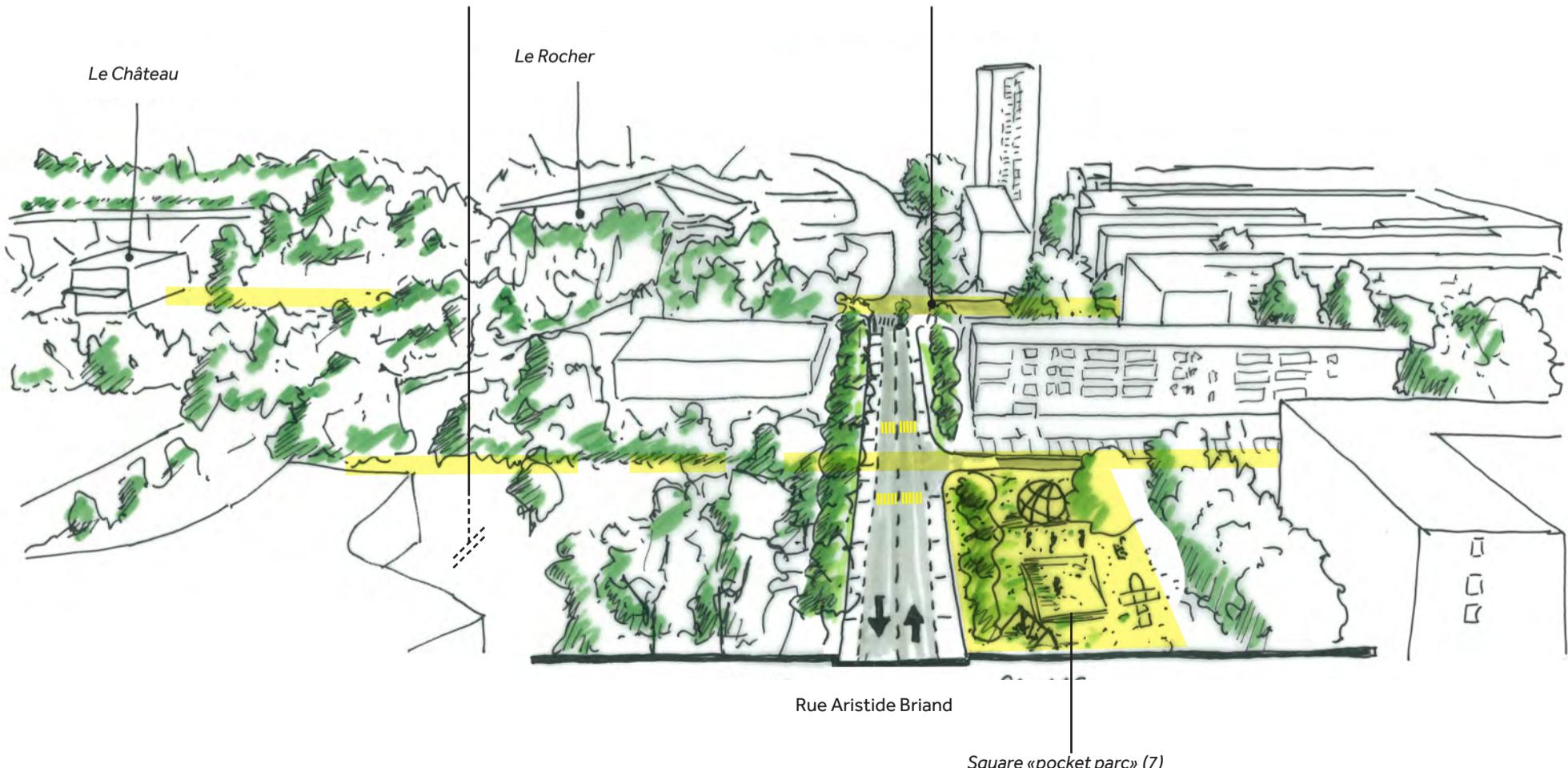
① Allée Berthe Lapeyrade, au fond un immeuble Domofrance



② Rue Joachim du Bellay, au fond un immeuble Domofrance

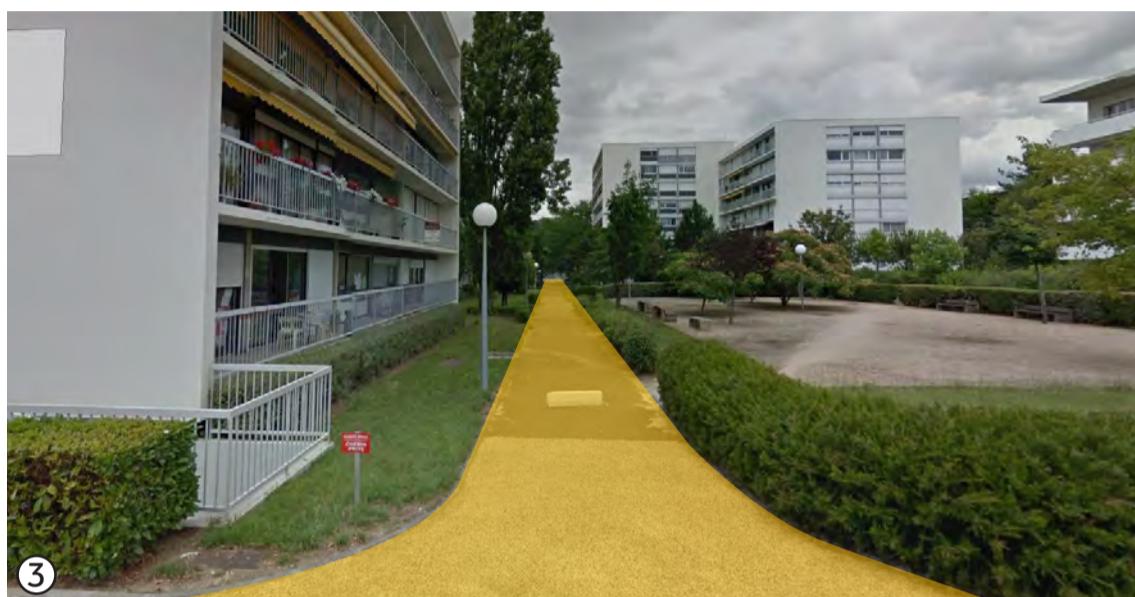


Rue Colette, au fond un immeuble Domofrance (derrière la rue Lagorette)





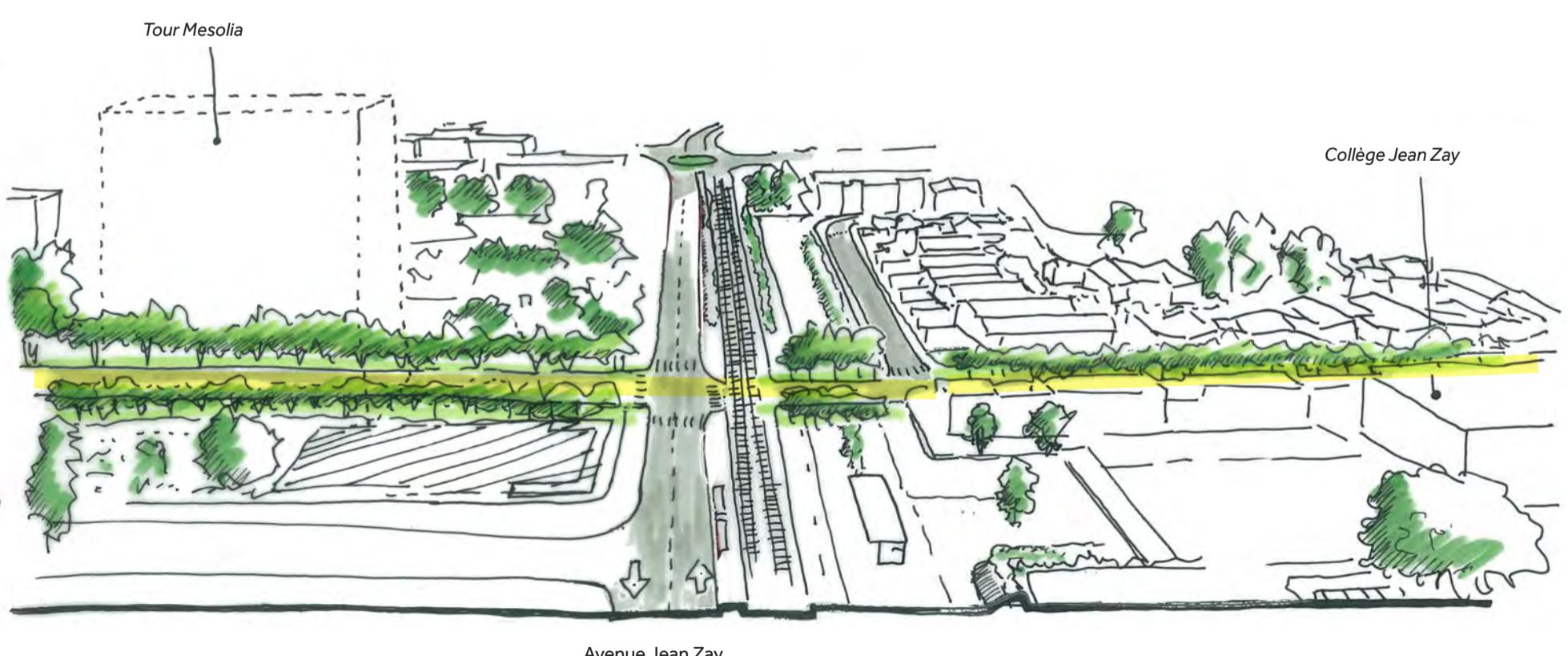
Requalification de la rue Paul Cézanne vers le parc du Loret

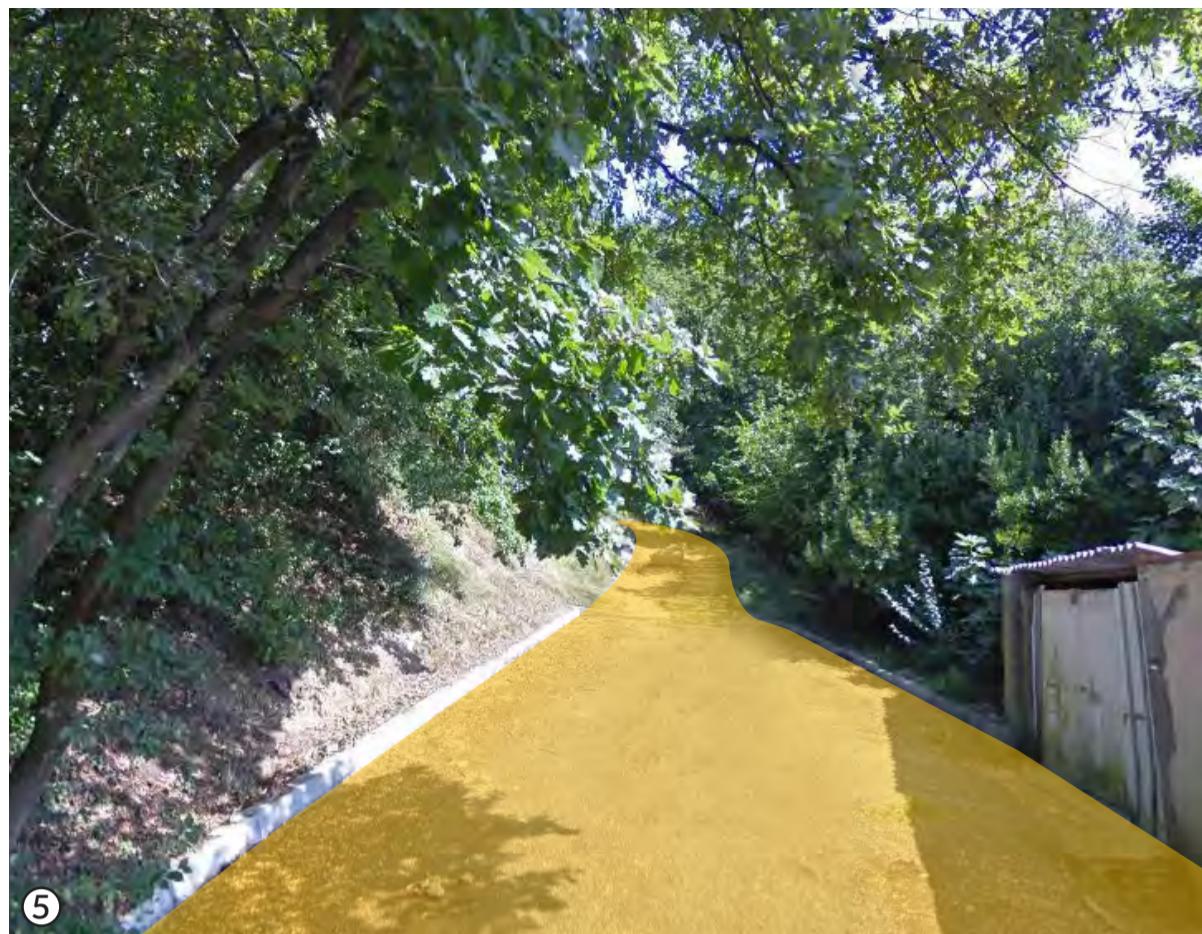


Allée de la propriété Ronceval, vers la rue Paul Cézanne



Parking de l'avenue Jean Zay à requalifier pour prolonger l'allée du Château à travers la Saraillère





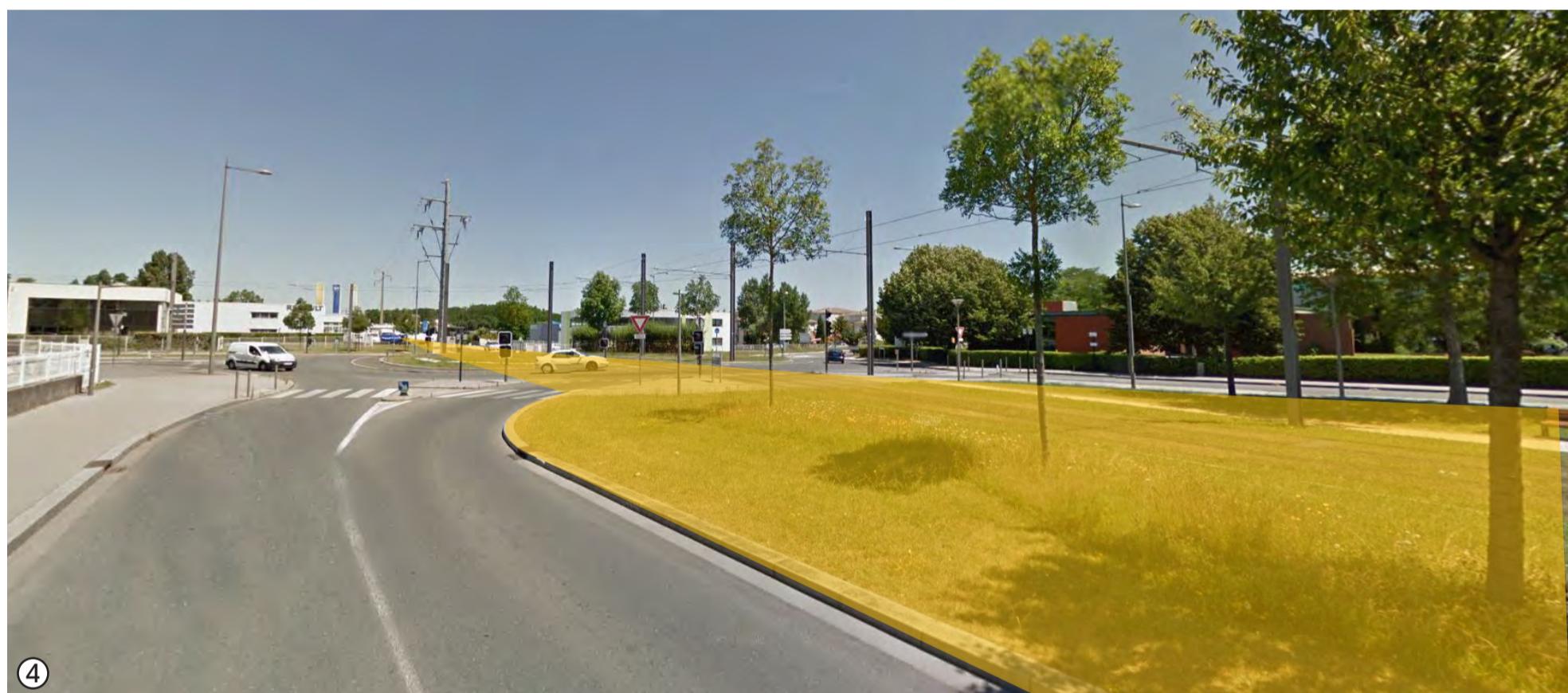
5

Depuis le Bas Cenon, derrière la mairie, travailler les accès vers le Haut Cenon



6

Optimiser le talweg entre la Morlette et la gare de Cenon



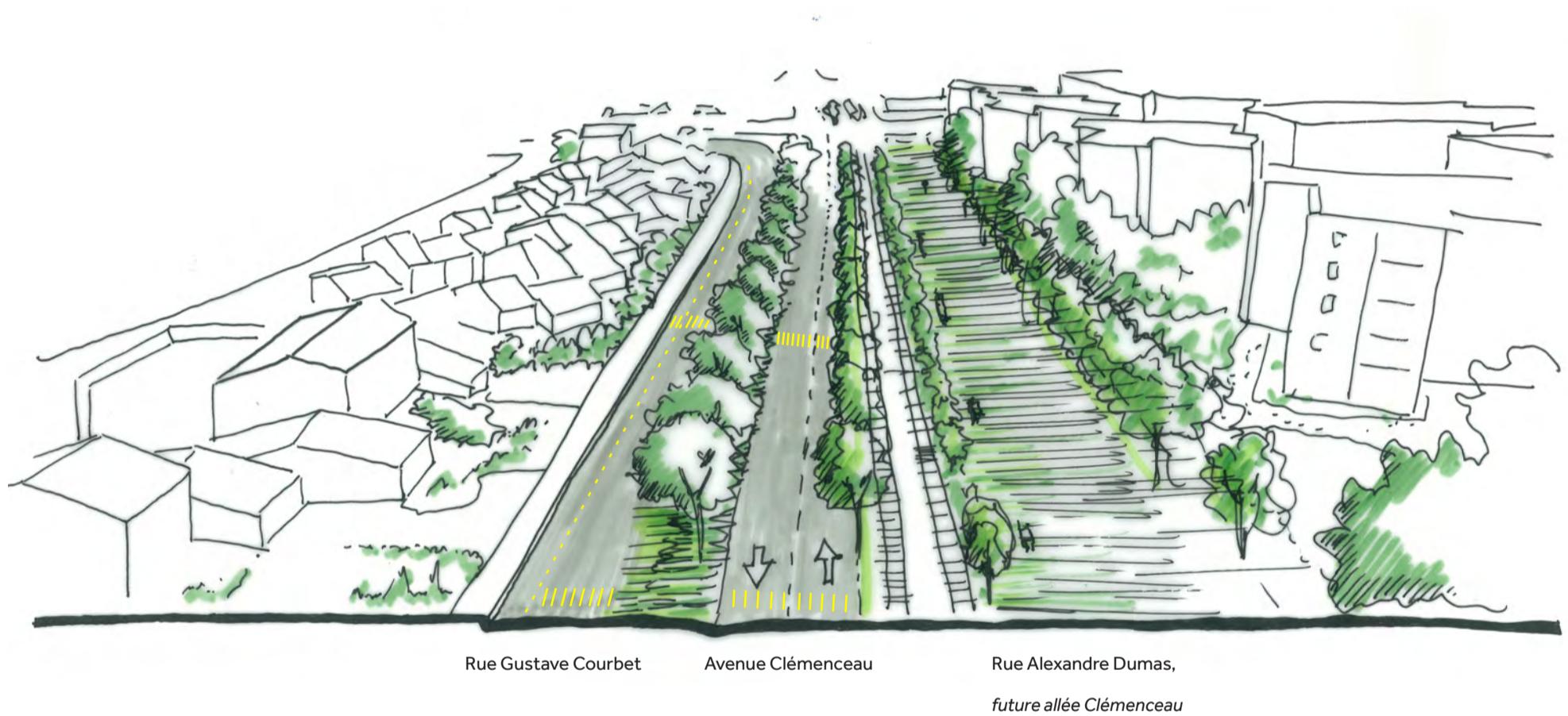
4

Prolonger l'avenue Clémenceau en allée nord/sud jusqu'à l'entrée de la piscine



4

Reconfiguration de la rue Condorcet en allée Clémenceau jusqu'à l'entrée de la piscine et de la future Plaine des sports



B. REMAILLER LES QUARTIERS PAR UNE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE QUALIFIÉE ET ENTRETENUE

8 // RÉTROCEDER LES VOIES PRIVÉES DOMOFRANCE À BORDEAUX MÉTROPOLE

La rétrocession des voies privées Domofrance à Bordeaux Métropole permettrait de clarifier le statut et les modes de gestion des espaces ouverts aujourd'hui privés mais d'usage public et de conforter la colonne vertébrale de Palmer via un traitement cohérent des espaces publics (lien interplace).

9 // CRÉER UN NOUVEAU MAILLAGE PUBLIC SUR LE FONCIER DU LYCÉE

La création d'un nouveau maillage sur le lycée au droit de la Morlette permettrait de délimiter un nouveau foncier urbanisable sur les emplacements aujourd'hui EBC (mais décimés par la tempête de 1999).

10 // CRÉER DE NOUVEAU(X) MAILLAGE(S) NORD SUD DANS LE QUARTIER SARAILLÈRE

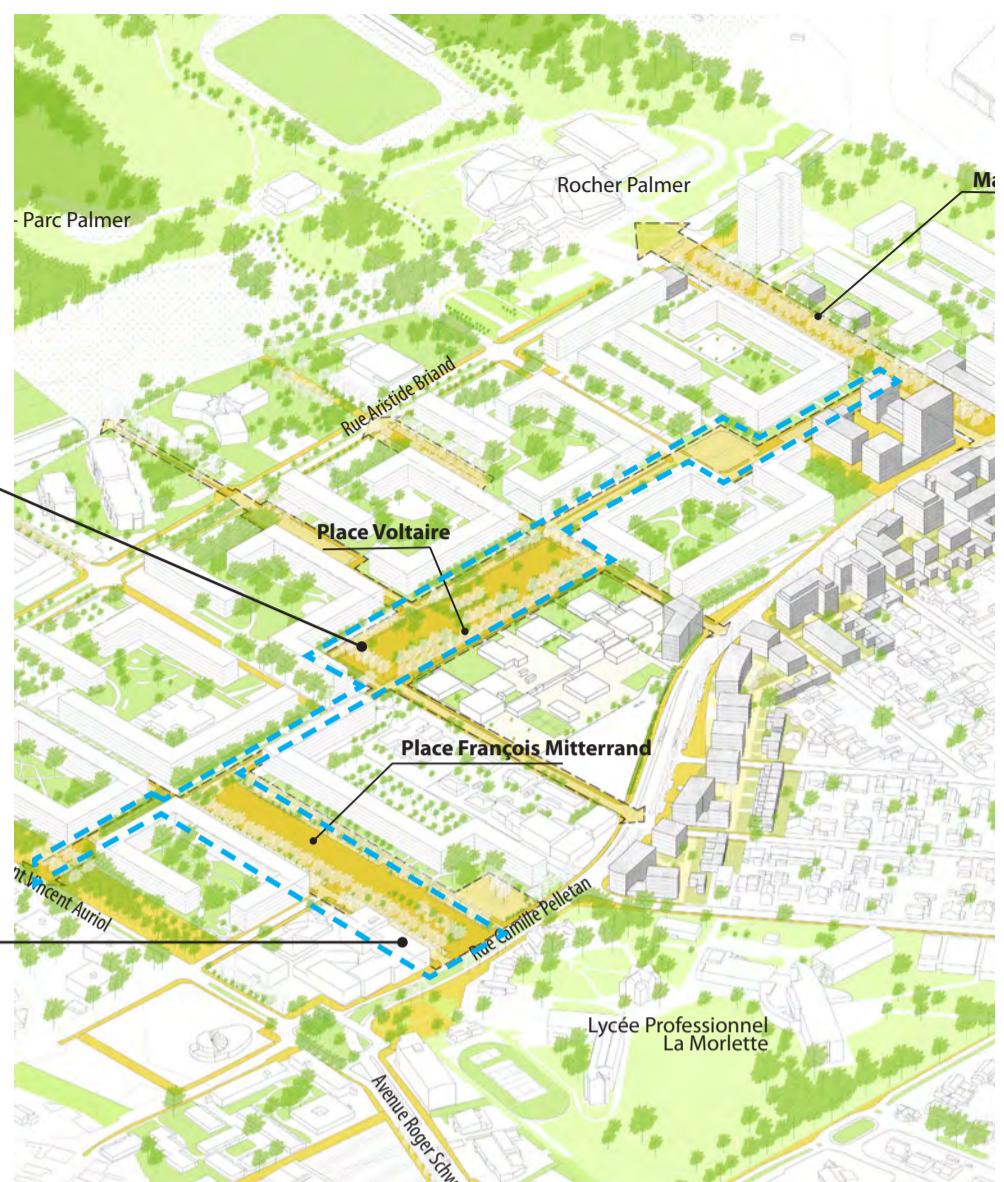
La création d'un nouveau maillage nord sud dans le quartier Saraillère permettrait de mieux relier le secteur du 8 mai 45 à la station de tramway Jean Zay. La prolongation du maillage existant au sein de la zone d'activité côté Saraillère permettrait de délimiter de grands macro îlot futurs d'activité.

11 // PROLONGER LE MAILLAGE DE LA RUE DU 8 MAI 45

Le prolongement du maillage de la rue du 8 mai 45 vers la rue Jean Cocteau permettrait à la fois de désenclaver le secteur arrière de la Marègue, de permettre aux pôles commercial situé face à la station de la Marègue de fonctionner de manière plus efficace (en offrant un accès VP aux commerces situés sur la frange Est du BVD Clémenceau



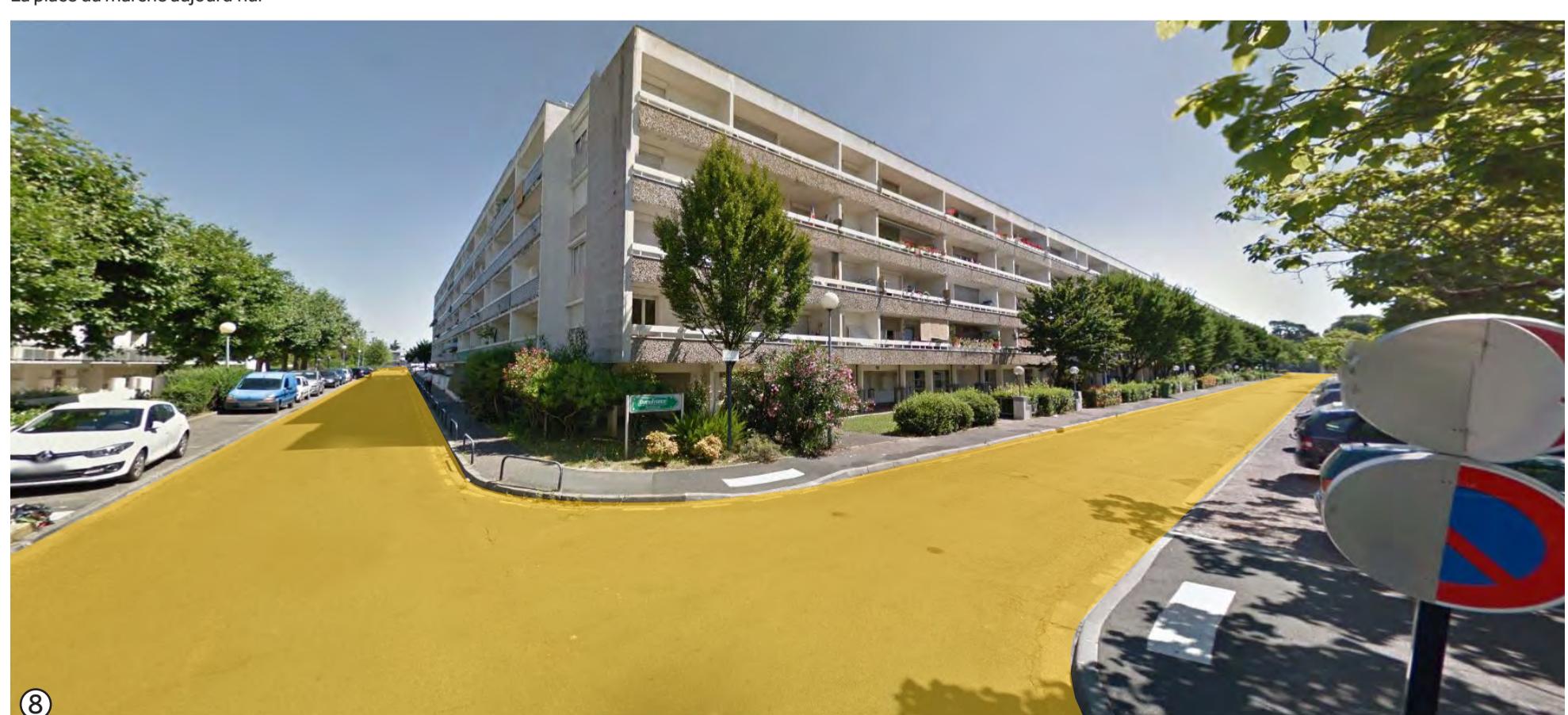




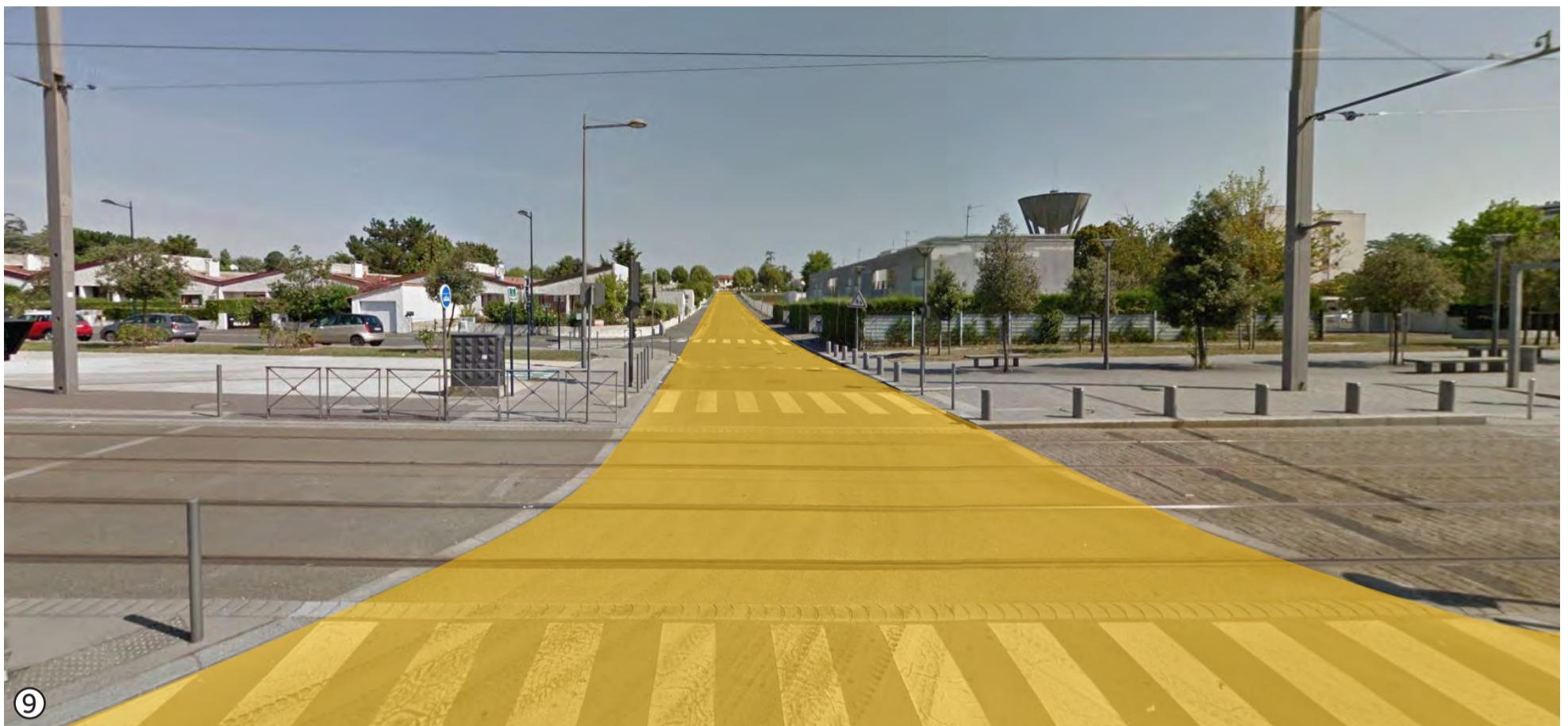
Projet de rationalisation du stationnement dans le cadre du PAE (D&A)



La place du marché aujourd'hui



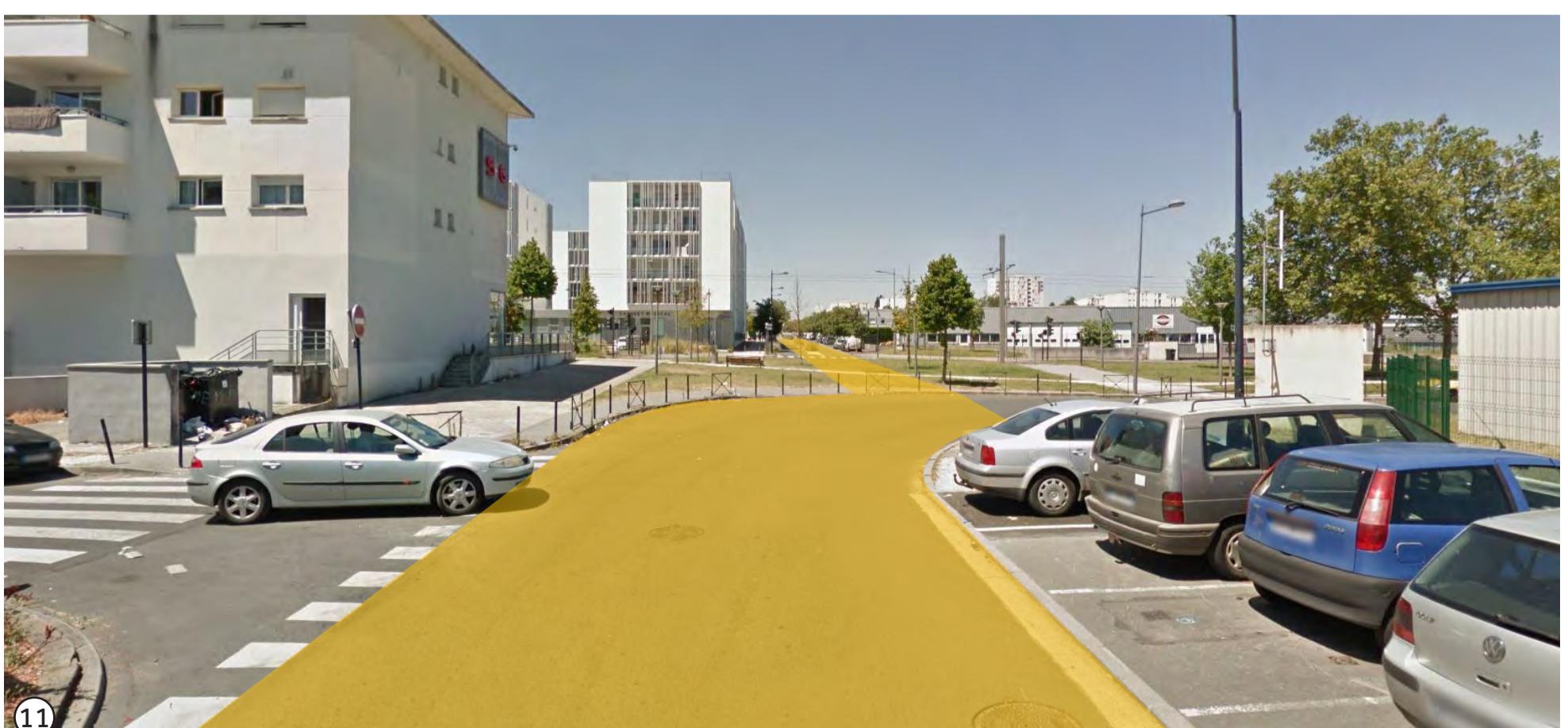
Dans le quartier Palmer, imaginer la rétrocession des voies DomoFrance



Créer un nouveau maillage le long du collège Jean Zay, sur la rue Lavoisier



Créer un nouveau maillage nord/sud dans le quartier de la Saraille



Prolonger la rue Jean Cocteau vers la rue du 8 mai 45

C. OFFRIR DE NOUVEAUX FRONTS URBAINS AUX AVENUES

12 // UN NOUVEAU FRONT URBAIN SUR L'AVENUE CAMILLE PELLETAN

La mise en oeuvre d'un nouveau front urbain sur Camille Pelletan a été décrite dans le PAE Camille Pelletan et retranscrite dans la modification 3 du PLU. Cette dernière permet de mieux encadrer la mutation des franges du tissu pavillonnaire à l'est de l'avenue Camille Pelletan. Deux parcelles sont concernées à l'ouest et déjà en phase opérationnelle : le centre commercial Palmer, et le futur EPAHD à l'arrière du groupe scolaire Palmer.

13 // IMPOSER LA ZONE 30 SUR LA RUE ARISTIDE BRIAND

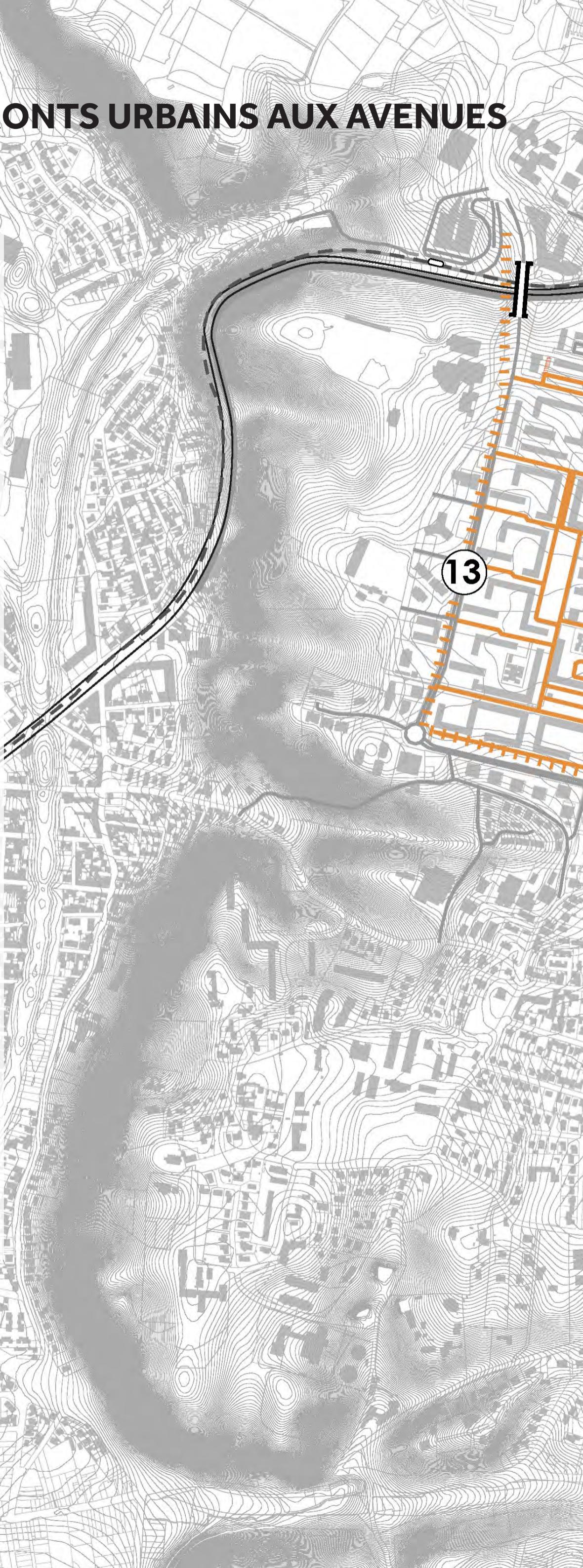
L'imposition d'une zone 30 sur la rue Aristide Briand permettrait de faciliter la perméabilité de l'infrastructure, depuis le quartier Palmer vers le Parc Palmer. Afin de renforcer l'impact de la modification du classement de voirie, et de pallier aux problématiques récurrentes de stationnement aux abords du Rocher, une bande de stationnement latéral pourrait être organisée le long de la rue A Briand, (ou cela est possible) sur le modèle du profil repris au droit de l'opération de résidentialisation du patrimoine Aquitanis.

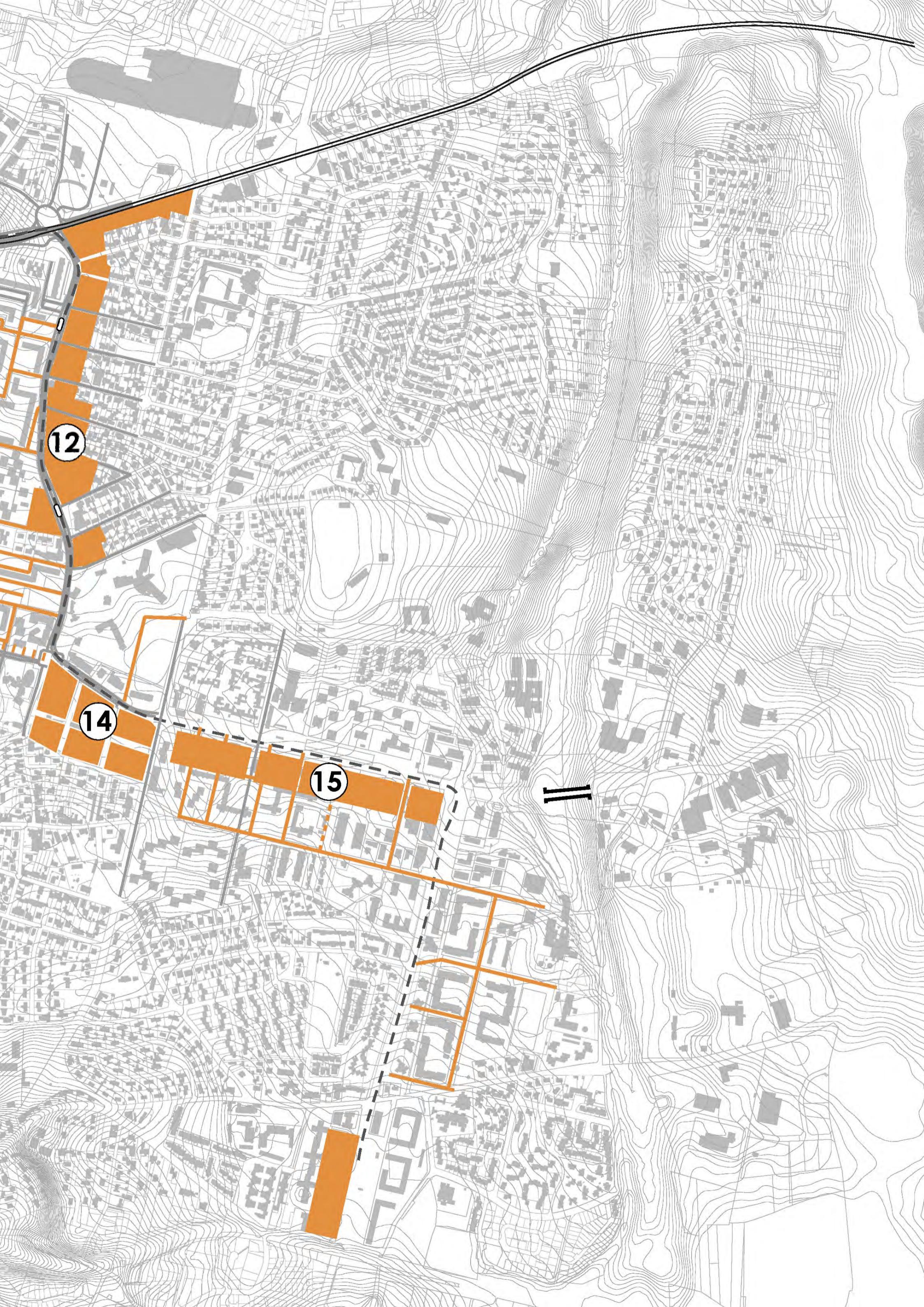
14 // UN NOUVEAU FRONT URBAIN SUR LA MORLETTE

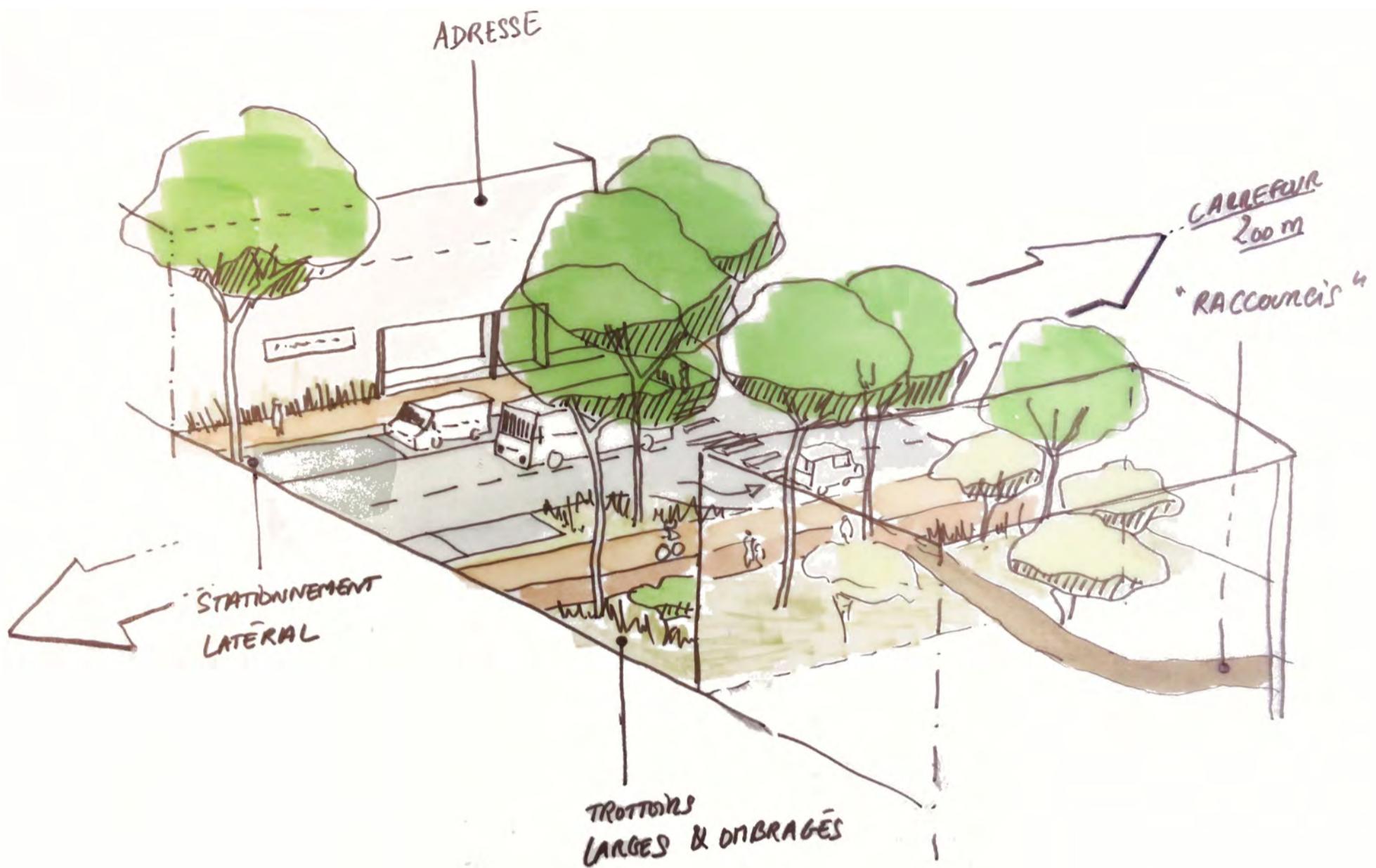
La mutation à l'oeuvre sur le secteur de la Morlette (vente de fonciers à l'est du centre commercial + projet de densification du pôle commercial) permet d'imaginer la création d'un nouveau front urbain sur le secteur de la Morlette et l'émergence d'un nouveau quartier répondant de manière urbaine aux aménagements réalisés sur le bvd lors de l'arrivée du tramway, et aux mutations à venir sur les fonciers situés au nord de l'avenue Roger Schwob (le Crédit Lyonnais, la Poste, Coaxis).

15 // UN NOUVEAU FRONT URBAIN SUR LA SARAILLÈRE

Le projet du nouveau centre de santé sur la parcelle de l'ancienne école maternelle permet d'amorcer le retournement du quartier Saraillère sur le boulevard Jean Zay. Un projet de mutation important du quartier de logement sociaux, via la création de nouveaux immeubles de logements, de nouvelles adresses sur le boulevard et d'une re configuration des accès/carrefours répondant à la trame urbaine lui faisant face de l'autre côté du boulevard doit être étudié scénarisée (avec ou sans démolition de la tour et autres démolitions partielles) et chiffrée.







Le modèle du boulevard urbain : une circulation apaisée, du stationnement intégré, des fronts urbains, des trottoirs larges et ombragés par des arbres plantés ...



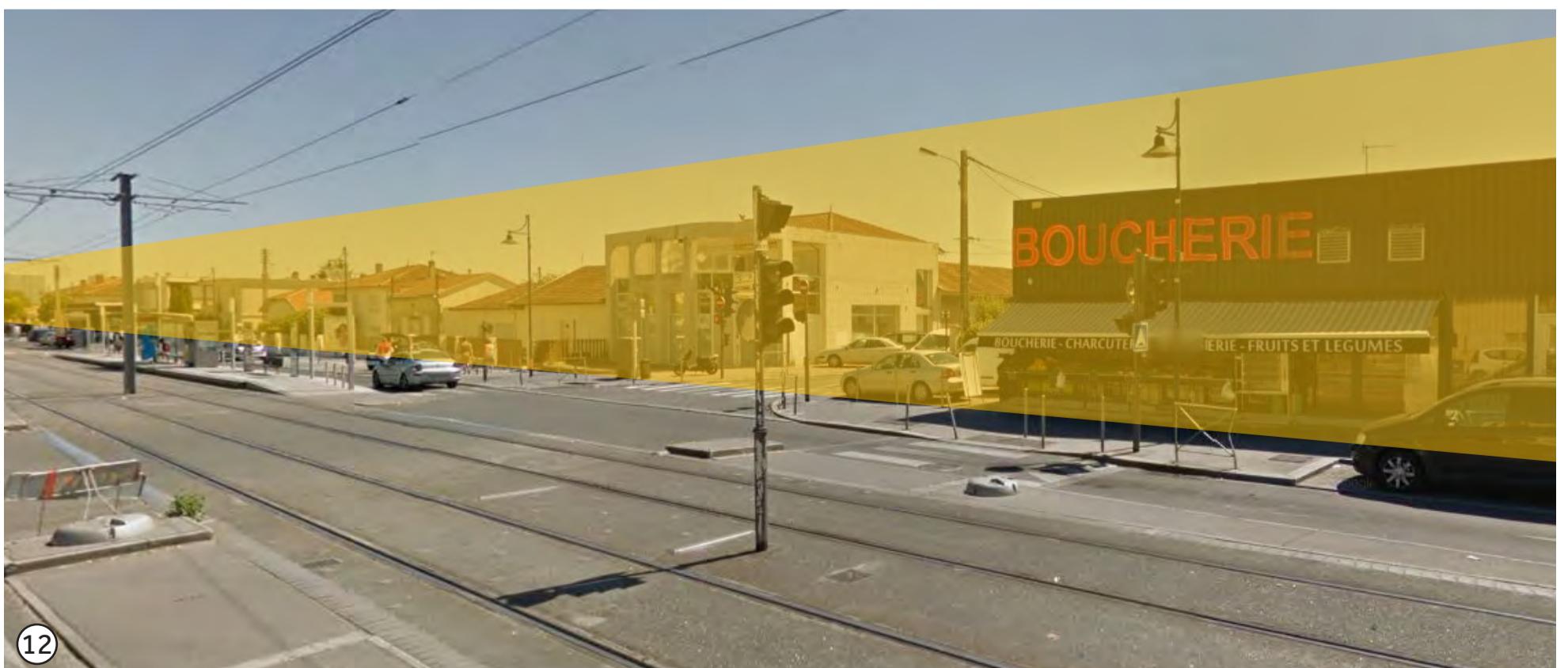
Passage à 30 km/h de l'avenue Aristide Briand sur le modèle du boulevard urbain



Créer un front urbain, une vitrine pour l'intensité commerciale de la Morlette



Créer un front urbain sur le quartier de la Saraillère donnant sur l'avenue Jean Zay



Créer des fronts urbains sur l'avenue Camille Pelletan

D. TRAITER LES ENTRÉES DE VILLE DE MANIÈRE PLUS URBAINE

16 // CONSOLIDER LE PROJET D'ENTRÉE DE VILLE NORD

L'entrée de ville nord fait l'objet de plusieurs projets de consolidation à l'heure actuelle. Ces projets sont pour l'instant concentrés à l'est de la rue Aristide Briand (projet seize neuvième au droit du parking de la Butière et projet de 4° salle du Rocher) . Ils pourraient être mis en cohérence et pensés en lien avec un projet de densification du foncier nord de la copropriété Palmer.

17 // «REBRANDER» L'IMAGE DE LA VILLE SUR L'ENTRÉE DE VILLE ROCADE

Depuis la rocade seule l'usine d'incinération est visible. Elle constitue un «totem» sur lequel il pourrait être possible de s'appuyer pour porter une image d'innovation et une image plus «verte» de la ville et de ses zones d'activité. En effet le passage à 100% d'ENR en 2021 pourrait être le déclencheur du changement d'image.

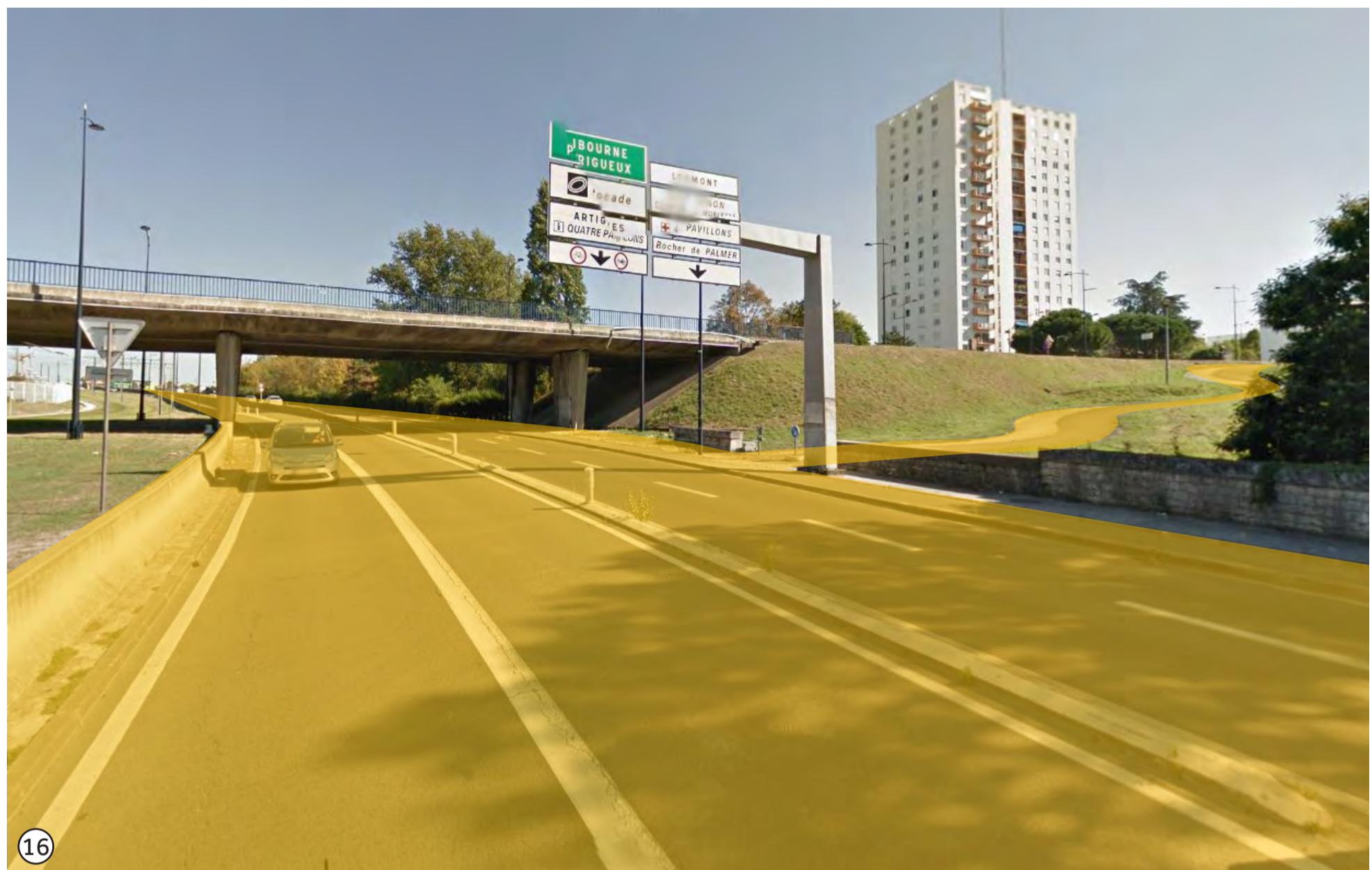
18 // PENSER L'ENTRÉE DE VILLE SUD EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET DE FLOIRAC DRAVEMONT

L'entrée de ville sud est aujourd'hui marquée à la fois par la présence de la ligne à haute tension qui signale la fin du secteur QPV rénové, et la présence d'un pôle commercial de proximité et de destination (sur la partie pharmacie) important. Par ailleurs la présence de la station terminus du tramway située sur une pénétrante importante de la rocade (échangeur/ diffuseur 24), fait du secteur Dravemont un secteur stratégique à l'échelle du plateau haut cenonnais.

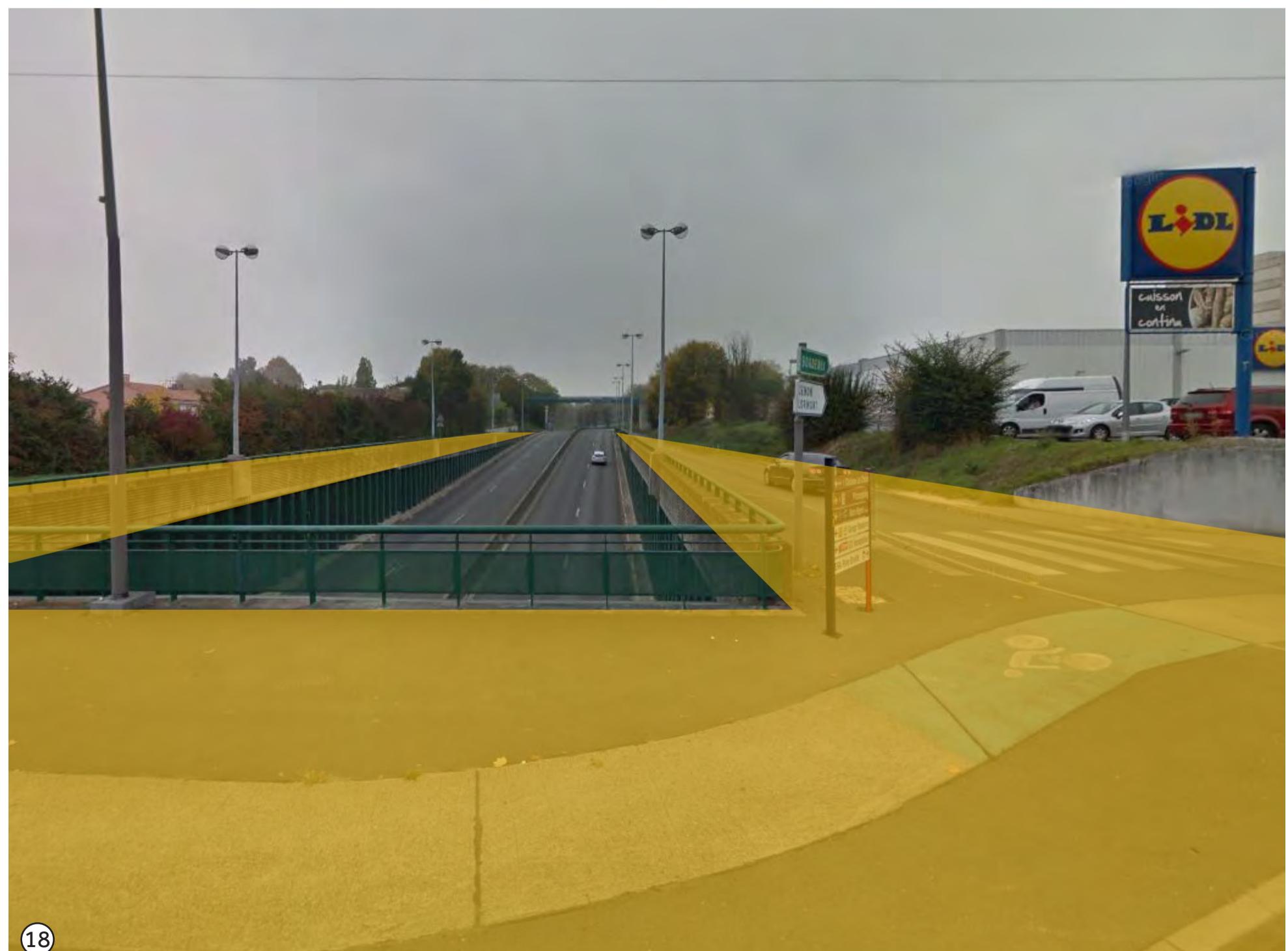
La création d'un parking relais de plus grande ampleur que ceux existants actuellement sur le plateau pourrait, par exemple y être étudiée.







Entrée de ville nord : traversée de la rocade



Entrée de ville sud : lien peu visible avec la commune de Floirac



Entrée de ville est : un vocabulaire et aménagement très autoroutier à rendre plus urbain et praticable pour les piétons



Depuis l'entrée de ville est : faire de l'usine de traitement des déchets un totem pour développer le foncier en bord de rocade

E. HIÉRARCHISER L'OFFRE COMMERCIALE/ MUTUALISER LES ÉQUIPEMENTS

19// CRÉER UN PARCOURS COMMERÇANT

La création d'un parcours commerçant cohérent depuis le pôle Emeraude jusqu'au pôle Cassagne en passant par le pôle commercial de la Morlette restructuré est essentiel pour renforcer le rayonnement de cet ensemble structurant à l'échelle du plateau.

Ce parcours doit s'appuyer sur la qualité des espaces publics et leur animation ainsi que sur l'attention fine portée à la programmation des sous-pôles entre eux de manière à éviter les effets de concurrence.

20 // LIMITER LES EFFETS DE CONCURRENCE ENTRE LES PÔLES

Sur le plateau cenonnais, trois pôles commerciaux peuvent être identifiés et doivent être confortés : celui de Palmer, celui de la Morlette et celui de la Marègue. Afin de pérenniser leur existence, la complémentarité de leurs offres commerciales et de service doit être planifiée. Il sera également nécessaire de tenir compte de la présence de pôles commerciaux structurants situés sur les limites communales (Carrefour de Lormont et Liddl de Dravemont). Dans ce contexte il paraît judicieux de favoriser sur la Marègue une offre commerciale et de service sans effet de concurrence avec les habitations mais en lien avec les ZA voisines. (Restauration, services aux entreprises).

21 // PROPOSER UN SITE STRATEGIQUE

Afin de s'appuyer sur la dynamique métropolitaine qui anticipe la mutation des secteurs d'activité, l'analyse de site stratégique sur la ZA existante permettrait de mettre en avant les processus de mutualisation ou de densification qu'on peut attendre du secteur à terme. Ce site pourrait trouver sa place sur la parcelle des cafés Richard.

22 // DÉPLACER ET REMPLACER LES MICRO ÉCOLES PAR UN GRAND EQUIPEMENT MUTUALISÉ

Étudier le déplacement et/ou le remplacement des écoles Alphonse Daudet et Louis Pergaud par le renforcement de l'école René Cassagne, permettrait de clarifier le statut des îlots Domofrance en cours de vente à des particuliers et de faciliter la gestion de la copropriété Palmer. En outre, la création d'un grand équipement scolaire culturel et de loisir partagé sur la frange du quartier Palmer, et tourné vers l'ouest du plateau, permettrait d'imaginer un véritable lieu de brassage et de rencontre interquartier, à même de contrer quelques stratégies d'évitement.

23 // PENSER UNE GRANDE TERRASSE DES ÉQUIPEMENTS

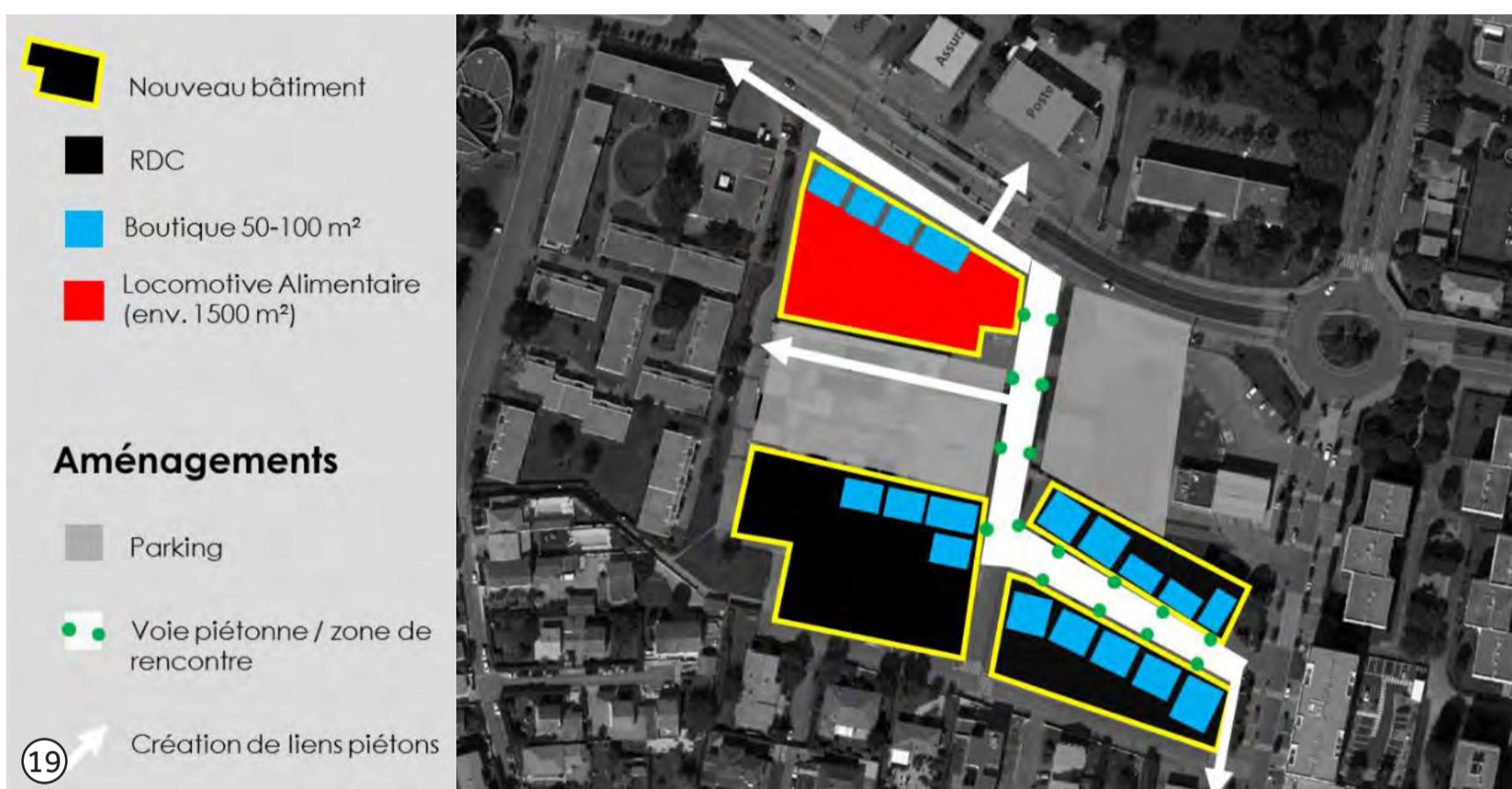
La restructuration du parc du Loret avec la création de nombreux équipements sportifs et leur montée en gamme, permet de repenser la terrasse haute du parc Palmer. Sa lecture comme une seule entité géographique, la mise en valeur de son rôle de porte d'entrée du parc et son aménagement non pas comme un arrière mais un avant permettrait d'élargir les lieux publics partagés et appropriés par tous les habitants du plateau, de Cenon et de la métropole.







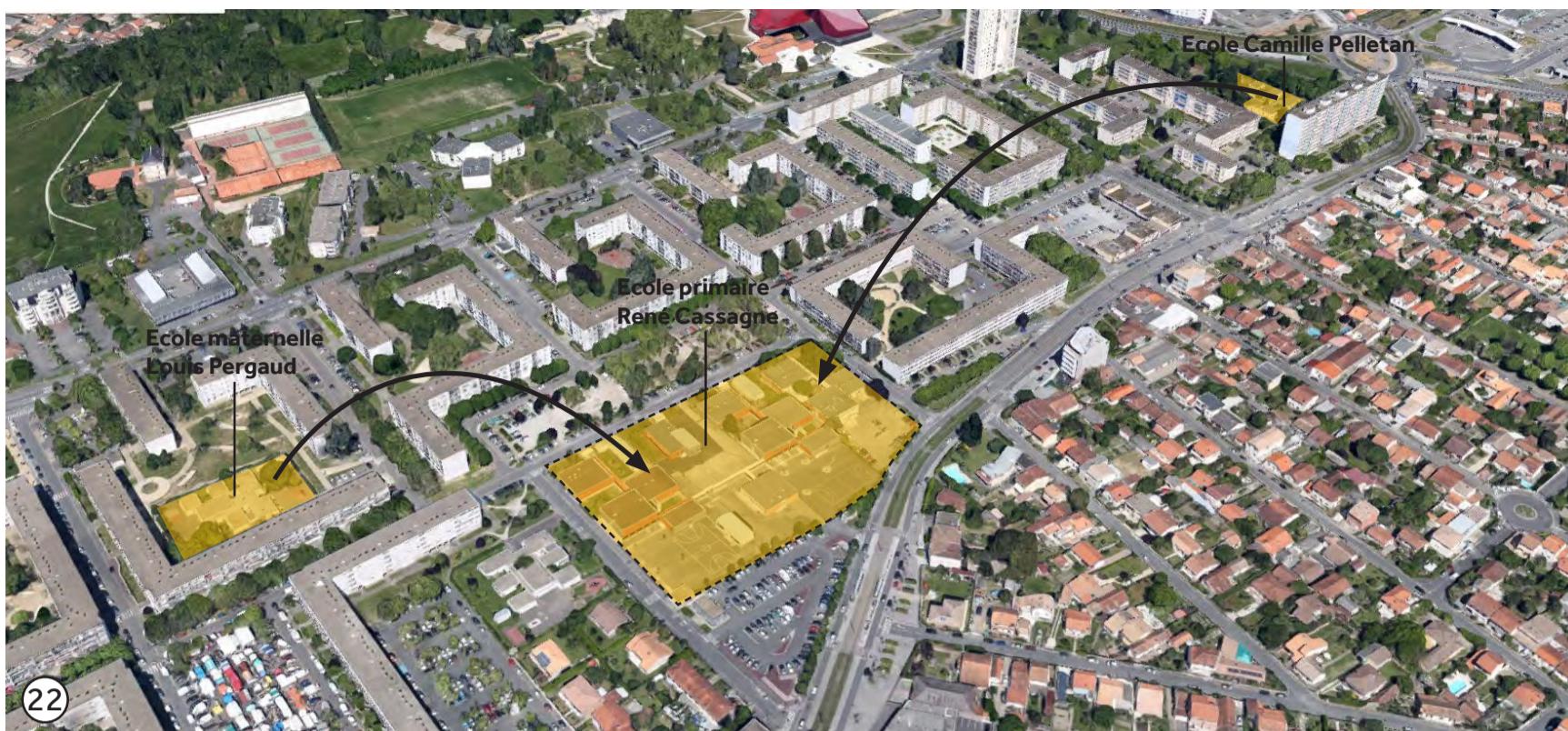
Créer un parcours commerçant entre La Morlette et le Centre Emeuraude



Réflexion sur les enjeux urbains de la requalification de La Morlette - source : Bérénice



Créer un lien et une cohérence entre l'offre de La Marègue et la zone d'activité le long de l'avenue Jean Zay



Déplacer deux écoles du quartier Palmer pour créer un groupe scolaire et une mutualisation des usages en économisant un foncier rare



De l'école isolée à la mutualisation des usages - Référence : Pôle éducatif Molière , Les Mureaux (78)



Imaginer une terrasse des équipements, un belvédère des usages sur le parc Palmer